

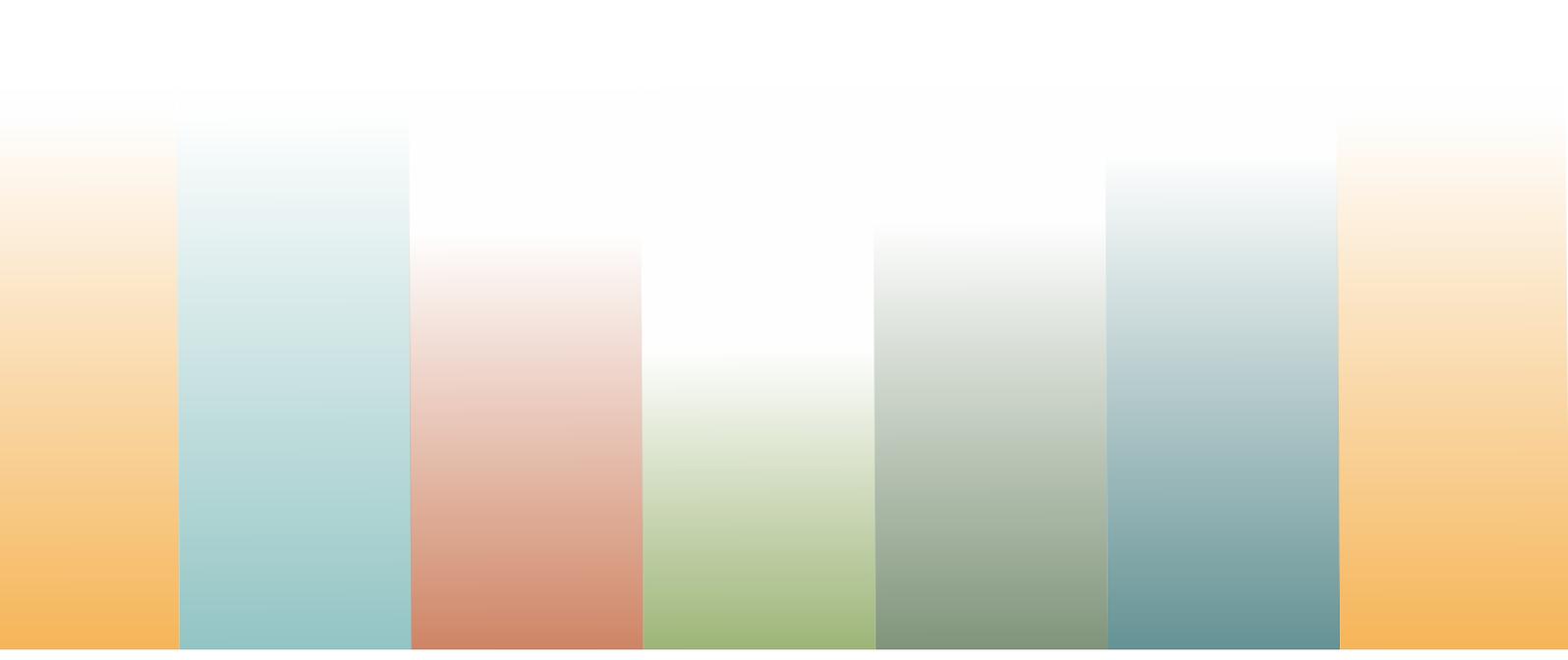
Faire la ville en (biens) communs

Samedi 10 octobre 2015

École nationale supérieure d'architecture de Lyon
Campus de Vaulx-en-Velin

Un événement du festival "Le temps des communs" et du laboratoire de recherche EVS-LAURE

Ateliers scientifiques



villeencommuns.sciencesconf.org

PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

BUFFET

13.00 - 14.00

ATRIUM

ATELIERS SCIENTIFIQUES EN PARALLÈLE

14.00 - 15.30

L'ESPACE DES COMMUNS AU TRAVAIL **SALLE 4**

Cet atelier s'intéressera aux manières dont l'espace est mis au travail dans les pratiques autour des communs. Dans quelle mesure les lieux font-ils sens dans les processus d'agir en commun ? Comment des formes d'intelligence collective contribuent-elles au développement de "tiers-espaces" ?

LE TERRITOIRE COMME RESSOURCE ? **SALLE 6**

Si les communs se construisent largement sur la base de communautés locales, qu'en est-il vraiment du rapport que ces communautés entretiennent à leur territoire et quelle est la portée du retour au local qui les motive ?

ESPACE PUBLIC, CIVILITÉ, CITOYENNETÉ **SALLE 10**

En quoi les pratiques des communs retravaillent-elles les usages de l'espace public, comme lieu privilégié des sociabilités urbaines mais aussi comme espace de débat, voire de délibération ? Dans quelle mesure ces expériences offrent-elles matière à repenser le "droit à la ville", les articulations entre civilité et citoyenneté ?

INITIATIVES BOTTOM-UP ET GOUVERNANCE **SALLE 12**

Cet atelier interrogera les liens que les acteurs engagés dans les communs développent avec les institutions urbaines et territoriales et leurs effets possibles sur la gestion de l'espace.

PAUSE

15.30 - 16.00

RUE INTÉRIEURE

SYNTHÈSE DES ATELIERS ET DÉBAT CONCLUSIF

16.00 - 17.30

AMPHI, RETRANSMISSION **SALLE 4**

Avec **Pascal Nicolas-Le Strat**, **Pascal Amphoux**, **Catherine Neveu**, **Violaine Hacker**.

ATELIER 1

L'ESPACE DES COMMUNS AU TRAVAIL

Cet atelier s'intéressera aux manières dont l'espace est mis au travail dans les pratiques autour des communs. Comment l'espace est-il vécu et incarné ? A quelles figures spatiales les acteurs se réfèrent-ils et comment s'articulent mondes réels et communautés virtuelles ? Dans quelle mesure les lieux font-ils sens dans les processus d'agir en commun ? Comment des formes d'intelligence collective contribuent-elles au développement de "tiers-espaces" ? Une attention particulière sera accordée au rôle que joue la production de traces, physiques ou numériques, ainsi qu'à la place des temporalités, des mémoires collectives, ou encore des trajectoires socio-spatiales et politiques des acteurs dans ces processus.

Intervenants

Hugues Bazin

(chercheur en sciences sociales, Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action)

Espace du commun et tiers-espace, quel imaginaire instituant ?

Elise Macaire

(LET - UMR LAVUE, ENSA Paris La Villette)

Pratiques en collectifs et démocratisation de l'architecture

Pierre Servain

(doctorant en sociologie, LABERS, Université Bretagne Ouest)

Espaces privés, espaces communs et espaces publics dans les habitats participatifs

Récit d'expérience

Christian Grenier

(collectif Openstreetmap groupe lyonnais)

Animation de l'atelier

Corine Védrine

(ethnologue, LAURE - UMR EVS, ENSAL)

Espace du commun et tiers-espaces, quel imaginaire instituant ?

Hugues Bazin

Ancien professionnel du champ social, puis diplômé de l'EHESS en anthropologie et sociologie, en devenant chercheur indépendant, il synthétise dans son parcours ces deux dimensions, sociale et scientifique, à travers une démarche de recherche-action auprès de populations et d'espaces sociaux dont les problématiques restent bien souvent dans l'angle mort de la connaissance.

Résumé

Les tiers espaces appartiennent à ces « biens communs » comme ressources (matérielles, immatérielles et symboliques) utilisées pour le bénéfice commun de la communauté selon un principe non propriétaire.

Les tiers espaces ne se limitent pas à des lieux particuliers ou consacrés, devraient-ils s'appeler « tiers lieux ». Réfléchir en termes d'espaces permet de valoriser la place et le rôle du « tiers » autre qu'une simple zone d'activités ou de services intermédiaires entre économie publique et privée, entre lieux d'habitation et lieux publics, lieu de production individuelle et entreprise, etc. L'économie informelle dans les espaces publics des récupérateurs-vendeurs est un exemple du rôle structurant et innovant de l'espace du tiers. Bien qu'apparemment interstitielles, précaires, voire évanescents, ces contre-espaces prennent une consistance réelle à l'instar des « ZAD », comme leviers d'une transformation sociale où s'expérimentent de nouveaux modèles de gouvernance, un nouvel imaginaire instituant de la société.

Le tiers apporte la dimension de l'altérité, celle de l'autre, de l'étranger, de celui que l'on ne nomme pas, qui est absent des instances de décision et de représentation, ce peuple des invisibles. Quels sont les espaces du commun qui permet aujourd'hui d'accueillir une diversité ? Certains prennent le nom de friche, de café associatif, de chimère citoyenne, mais aucune cartographie actuelle ne valorise ces espaces du tiers comme lieux fondamentaux de recomposition du tissu social. Le tiers permet de sortir de la pensée binaire propre à la logique technicienne qui prévaut dans les modèles d'ingénierie de développement et qui finalement exclut l'humain dans sa capacité d'être acteur historique. La réintroduction d'une pensée complexe est incontournable pour restaurer une pensée politique qui nous fait cruellement défaut. Cela commence par reconnaître ces formes socio-économiques et garantir des systèmes d'usage et des statuts juridiques à ces biens communs.

En lien

recherche-action.fr/hugues-bazin

biblio.recherche-action.fr

Pratiques en collectifs et démocratisation de l'architecture

Elise Macaire

Architecte DPLG, titulaire d'un master de sociologie, docteur en architecture, enseignante-chercheuse à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (LET – UMR LAVUE), Elise Macaire est responsable du réseau de recherche Ramau (Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme). Elle est aussi responsable de Didattica, collectif qui travaille à la croisée de l'architecture, de l'éducation et de la démocratie.

Résumé

Mobilisant des compétences à la fois sociales, artistiques et pédagogiques, des architectes, acteurs de projets culturels et/ou participatifs, construisent de nouvelles formes d'intervention. Ils se placent aux côtés des autres professionnels de l'urbain : urbanistes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages, AMO, etc. A la spécificité sociale et artistique de leurs actions, ils ajoutent un positionnement politique s'appuyant d'une part sur les nouveaux dispositifs de la démocratie participative et d'autre part sur des expérimentations qui ont eu lieu dans les années 1970. Une mission en éducation est souvent associée au travail de participation : travailler avec les jeunes d'un club de prévention, intervenir dans un collège ou dans une classe est une façon de compléter le travail d'investigation et d'implication des habitants sur un quartier. Organisés en collectifs, ces architectes nous interrogent de plusieurs façons. Ils semblent apporter une approche spécifique de la ville et de ses usages en tant que professionnels de la culture dont le champ d'intervention est l'espace construit. De quels types de compétences et de savoirs sont-ils porteurs et comment leur activité se structure-t-elle ? Ensuite, ces architectes impliquent le public dans leurs actions (souvent les habitants des lieux qu'ils investissent : l'espace public, la rue, un bâtiment, etc.), ce qui pose la question des rapports entre les différentes personnes invitées dans le processus de création (leur rôle, leur statut, leur rapport au collectif). Enfin, intervenant dans l'espace local, ces collectifs développent des stratégies de développement de leurs pratiques par l'échange avec d'autres professionnels (les groupes de projets sont souvent aussi interdisciplinaires) et par l'inscription de leur action au sein de l'action publique des collectivités. Comment ces pratiques sont-elles apparues ? Modifient-elles les représentations du rôle de l'architecte dans la transformation du cadre bâti ?

En lien

www.let.archi.fr

www.ramau.archi.fr

www.didattica-asso.com

Espaces privés, espaces communs et espaces publics dans les habitats participatifs

Pierre Servain

Pierre Servain est doctorant en sociologie sur le thème de la mise en commun dans les habitats participatifs. Il a travaillé en tant qu'ingénieur d'études pour le programme $E^2=HP^2$, co-organisé par le Labers et l'Adess de Brest, à propos des questions économiques relatives à l'habitat participatif.

Résumé

L'habitat participatif consiste en une association d'habitants qui regroupent leurs habitats. Il s'agit d'une mise en commun, volontaire et limitée, de l'habitat. Ce mouvement qui naît dans les années 2000, en renaissance du mouvement des habitats groupés autogérés des années 1970 et 1980, se développe singulièrement depuis 2010, avec une reconnaissance juridique en 2014. Le mouvement connaît aujourd'hui quelques centaines de projets, et quelques dizaines de réalisations en France. Ces habitats attirent l'attention car ils sont porteurs d'innovations sociales en matière d'habitat, en cherchant à y reconfigurer les notions du privé, du commun et du public.

Le propos sera ici de décrire quelques cas concrets en se centrant sur les espaces. Il sera tour à tour question des espaces privatisés, des espaces mis en commun, et des espaces mis en public, avec le sens que les habitants en donnent, et les problématiques qu'ils soulèvent.

Ce travail se base sur une thèse en cours en sociologie, sur le thème de la configuration du commun dans les habitats participatifs, à l'Université de Brest, ainsi que sur un travail de recherche-action sur les questions économiques de l'habitat participatif : le programme $E^2=HP^2$.

En lien

www.doc4net.fr/doc/355161852752

wiki.eco-sol-brest.net/index.php?title=Programme_de_recherche_E2-HP2

Récit d'expérience OpenStreetMap

Christian Grenier

Membre du groupe lyonnais OpenStreetMap

Résumé

OpenStreetMap réalise des démonstrations sur PC connecté à Internet :

- des sites de cartographie,
- des outils d'édition des cartes,
- des récupérations possibles de données pour réutilisation libre,
- des logiciels libres GPS s'appuyant sur les cartes OSM,
- des projets humanitaires ou sociaux s'appuyant sur des données OSM (ex : cartographie en situation de catastrophes naturelles, projets cartographie a destination d'usages handicapés ...)

En lien

www.openstreetmap.org

Animation de l'atelier

Corine Védrine

Ethnologue, Corine Védrine est maître-assistante en Sciences de l'Homme et de la société pour l'architecture à l'ENSAL. Elle est également chercheure à EVS-LAURE et au Centre Max Weber.

En lien

www.centre-max-weber.fr/Corine-Vedrine

ATELIER 2

LE TERRITOIRE COMME RESSOURCE ?

Si les communs se construisent largement sur la base de communautés locales, qu'en est-il vraiment du rapport que ces communautés entretiennent à leur territoire et quelle est la portée du retour au local qui les motive ? Nous nous attacherons en particulier à voir dans quelle mesure les initiatives autour des communs mobilisent, au-delà de la gestion des ressources naturelles, le territoire comme un ensemble de ressources sociales, économiques, culturelles, ou, à l'inverse, comment celles-ci sont mises à l'épreuve de logiques territoriales instituées (politiques, institutionnelles...). Leur action a-t-elle des effets sur le développement local ? Les pratiques de « déconnexions » dans le domaine de l'économie, de l'énergie ou de l'habitat ne sont-elles pas une nouvelle forme d'enclos ? En ce sens, comment communautés géographiquement situées et logiques de réseaux, échelle locale et échelle nationale, s'articulent-elles ?

Intervenants

Marie Fare

(enseignante-chercheuse en sciences économiques, UMR Triangle, Université Lyon 2)

Monnaies citoyennes, territoires et communs : enjeux et perspectives

Antoine Fontaine

(doctorant en géographie, UMR Pacte, Université de Grenoble)

L'art de faire croître sans faire périr des collectifs solaires : enquête sur le devenir de la ressource solaire comme "commun"

André Micoud

(sociologue, directeur de recherche honoraire, Centre Max Weber)

Les patrimoines sont des biens communs dont nous ne sommes pas propriétaires

Récit d'expérience

Monique Cosson

(collectif Eau biens communs Rhône-Alpes)

Retour en régie publique de l'eau sur le Grand Lyon, un bien commun à partager

Animation de l'atelier

Mohammed Mechkar

(sociologue, cadre pédagogique Ecole Santé Social Sud Est)

Monnaies citoyennes, territoires et communs : enjeux et perspectives

Marie Fare

Marie Fare est maître de conférences en sciences économiques à l'Université Lumière Lyon 2 et chercheuse au laboratoire Triangle (UMR 5206). Ses travaux se concentrent sur la pluralité monétaire et plus particulièrement sur les monnaies sociales et complémentaires (ou monnaies citoyennes) dans une perspective territoriale.

Résumé

Après une présentation de la diversité des monnaies citoyennes (monnaie de crédit mutuel, monnaie gagée sur l'euro), il s'agira de présenter les principaux enjeux territoriaux de ces monnaies (territorialiser les activités, dynamiser les échanges et transformer les pratiques, les modes de vie et les représentations sociales), tout en montrant comment la monnaie (ici localement) peut-être instituée comme commun à travers des pratiques sociales.

En lien

triangle.ens-lyon.fr/spip.php?article1840

L'art de faire croître sans faire périr des collectifs solaires : enquête sur le devenir de la ressource solaire comme "commun"

Antoine Fontaine

Antoine Fontaine est doctorant en géographie et aménagement du territoire à l' Université de Grenoble, entre les laboratoires PACTE et CIRED. Sa thèse s'intéresse au déploiement des communautés énergétiques durables, vues comme de potentiels creusets d'innovation pour le développement des énergies renouvelables. Cette thèse s'articule autour d'un cas d'étude central, celui des centrales villageoises solaires.

Résumé

L'analyse des systèmes de gestion de ressources locales comme des "communs" proposée par Elinor Ostrom autour de règles de sauvegarde de la ressource et de mise en partage de celle-ci apparaît éprouvée pour des cas de ressources sujettes à des phénomènes de rareté et dont il convient de prendre en compte le taux de renouvellement (Ostrom, 1990). Toutefois l'heuristique de cette notion peut-elle s'appliquer à la ressource solaire dont le caractère physique oblige à aborder la question de la renouvelabilité différemment ?

Notre analyse s'appuie sur l'étude du développement de huit centrales villageoises solaires en Rhône-Alpes depuis 2010. A l'aune du développement de projets de coopératives solaires compris entre 100 et 250kWc intégrés sur toitures, gouvernés et financés localement, l'ambition de l'expérience est d'explorer le potentiel d'une ressource solaire qui, appréhendée collectivement, constituerait un creuset de développement local. De plus, au-delà de l'intensité solaire et de la rentabilité économique, l'exploration qui est entreprise de la ressource solaire tend à prendre également en compte d'autres enjeux de cette ressource : paysagers et architecturaux, de connexion au réseau BT, de gouvernance locale de la transition énergétique.

Cette communication s'attache à suivre le processus de constitution de plusieurs de ces collectifs solaires et à souligner comment ces collectifs évoluent. Dans une perspective des STS (*Science and technology studies*), nous attachons une importance particulière à la matérialité des processus à l'œuvre et ainsi à la façon dont ces collectifs parviennent à mettre en commun des toitures - à se constituer en collectif en agrégeant et retranchant des toitures. Comment émerge une "entité solaire coopérative" à partir du multiple ? Cette entité a-t-elle une réalité collective ou n'est-elle qu'un club d'intérêts privés ? Quelle est la robustesse de cette dimension collective aux épreuves affrontées ? Quels sont les outils et processus qui permettent de saisir cette matérialité ? En filigrane, nous soulignons qu'à ce processus de structuration du collectif, c'est le statut de la ressource solaire et son devenir de "commun" qui est constamment en balance.

Les patrimoines sont des biens communs dont nous ne sommes pas propriétaires

André Micoud

André Micoud est un sociologue à la retraite qui a étudié la création des espaces protégés, l'émergence des mouvements écologistes, la transformation des campagnes, le changement des rapports aux animaux ainsi que les processus de patrimonialisation tant des biens naturels que des biens culturels. Plus globalement, il s'intéresse à la montée en puissance des problématiques de gestion du vivant.

Résumé

Les patrimoines le sont toujours d'un titulaire (et non d'un propriétaire), ce qui fait que l'objet patrimoine est inséparable du sujet qui s'y reconnaît. Les deux se constituent donc simultanément quand un collectif, inquiet de son devenir dans le temps à cause d'une rupture temporelle, choisit de mettre à part, hors du marché, un ensemble de biens qu'ils considère être gage de son avenir commun.

Il s'ensuit qu'observer les processus de patrimonialisation dans le temps éclaire sur la naissance des collectifs qui s'instituent en protégeant ce qu'ils ont en commun et à quoi ils indexent leur identité.

Le patrimoine est un propre que l'on a en commun, mais dont on n'est pas propriétaire : on présentera une illustration de cette thèse à partir des trois processus de patrimonialisation qu'a connus la France depuis la Révolution.

Retour en régie publique de l'eau sur le Grand Lyon, un bien commun à partager

Monique Cosson

Membre du collectif Eau biens communs Rhône-Alpes, Monique Cosson a participé au Collectif des Etats Généraux du Service Public créé en 2009 sur le Rhône où elle représentait EELV. Conseillère régionale et conseillère municipale de Sainte-Foy-les-Lyon, elle porte cet engagement de la place des services publics dans le domaine des biens communs que sont les ressources naturelles tel que l'eau, l'air, les espaces naturels...

Résumé

1986 - 2002 : de la mise en place du contrat de délégation de service public (DSP) à la renégociation sur les tarifs lors d'une révision quinquennale.

Situation à la veille de la fin du contrat : gestion de la distribution de l'eau en DSP par Veolia (85%) et la Lyonnaise des Eaux puis SDEI (15%) ; l'assainissement est internalisé. Les profits réalisés par les fermiers sont énormes malgré la baisse du tarif en 2001-02 ; l'eau des Grands lyonnais est l'une des 3 plus chères de France, le réseau est peu/très mal entretenu, les tarifs sont dégressifs (plus on consomme et moins l'on paie) ; les élus ne contrôlent pas cette délégation, ils ferment les yeux sur la qualité et l'argent public.

Début 2010 - déc. 2012 : une bataille de longue haleine portée par un collectif original :

- convergence large de forces associatives, syndicales et politiques (26 organisations) ;
- les objectifs sont clairement posés : enjeux démocratiques, écologiques et sociaux. L'eau n'est pas une marchandise mais un bien commun, la qualité de la ressource, l'entretien du réseau, les tarifs et la transparence de la gestion sont indispensables. Le contrat s'arrête, la décision politique de retour en régie peut être prise ;
- une campagne de mobilisation : une sympathie immédiate mais une difficulté à se mobiliser massivement pour le retour en régie ; une couverture presse conséquente ;
- un travail spécifique de sensibilisation des élu-es du Grand Lyon bien sûr mais aussi des élu-es des 58 communes !

Nov. 2012 - vote au Grand Lyon : si 3 groupes de la majorité avaient collaboré avec le collectif, les pressions politiques de l'exécutif auraient été très fortes. Au final le renouvellement de la DSP est voté nominalement à l'appel des élus (132 pour, 18 contre, 3 abstentions, 1 refus de vote). Actuellement : nouvelle DSP de 8 ans, avenant au traité d'affermage permettant une baisse de 5,4% de la facture et création d'une autorité organisatrice.

En lien

eau-rhonealpes.fr

Animation de l'atelier

Mohammed Mechkar

Mohammed Mechkar, sociologue, est formateur aux métiers du travail social à l'Ecole Santé Social Sud-Est (ESSSE, Lyon), et responsable du domaine de compétence Expertise Sociale. Depuis 2008, il est également président de l'association INTERSOCIAL qui pour objet de permettre et développer des échanges internationaux entre étudiants et professionnels du travail social, de France et d'ailleurs.

En lien

www.essse.fr

ATELIER 3

ESPACE PUBLIC, CIVILITE, CITOYENNETÉ

En quoi les pratiques des communs retravaillent-elles les usages de l'espace public, comme lieu privilégié des sociabilités urbaines mais aussi comme espace de débat, voire de délibération ? Les collectifs qui s'emparent des « communs » expriment-ils une critique sociale ? Si oui, sur la base de quels espaces publics rêvés ou revendiqués, de quelles formes de propriété et d'appropriation ? Quelles sont les sphères publiques où s'exerce cette critique ? Les modèles de participation souvent mis en avant par ces collectifs (« bottom-up » ou « autogérés ») excluent-ils des formes de citoyenneté plus traditionnelles, dialogiques ou représentatives ? Dans quelle mesure ces expériences offrent-elles matière à repenser le "droit à la ville", les articulations entre civilité et citoyenneté ?

Intervenants

Yves Bonny

(sociologue, UMR ESO, Université Rennes 2)

Faire commun dans la sphère civile publique : analyse critique d'un projet

Léa Eynaud

(doctorante en sociologie, Institut Marcel Mauss - CEMS, EHESS)

Espace public, espace commun : enquête autour des énergies renouvelables

Béatrice Maurines

(socio-anthropologue, Centre Max Weber, Université Lyon 2)

Agriculture de proximité : collectif et agir commun en question

Récit d'expérience

Evelyne Bonny

(co-fondatrice du jardin partagé Brin d'Guill' à Lyon)

**Le jardin d'Amaranthes, œuvre d'art et jardin partagé,
un espace de quartier devenu symbolique de l'initiative des habitants**

Animation de l'atelier

Eric Charmes

(chercheur en sciences sociales, UMR EVS-RIVES, ENTPE)

Faire commun dans la sphère civile publique : analyse critique d'un projet

Yves Bonny

Yves Bonny est maître de conférences en sociologie à l'Université Rennes 2 et chercheur au laboratoire ESO ("Espaces et Sociétés", UMR 6590). Il est également coordinateur du Collège Coopératif en Bretagne.

Résumé

Cette communication s'appuiera sur une recherche-action conduite à Rennes autour d'un projet d'accompagnement culturel et artistique de l'aménagement urbain pour interroger la notion de « commun » sous l'angle des épreuves de mutualité, ainsi que les rapports entre le « commun » et le « public ». La question du commun sera abordée à quatre échelles imbriquées : celle des collectifs engagés dans des initiatives et des mobilisations se revendiquant d'un bien commun (soit ici la culture et l'art comme quatrième dimension de l'aménagement urbain) ; celle des rapports entre ces collectifs et l'ensemble des citoyens concernés ; celle des rapports entre ces collectifs et les pouvoirs publics ; celle des rapports entre ces collectifs et des chercheurs promouvant une recherche impliquée à distance des formes académiques classiques. Pour chacun de ces niveaux, nous expliciterons les conditions et les difficultés d'un « faire commun » et analyserons quelques dynamiques observées sur le cas étudié, en nous centrant sur les manières de penser et de produire les rapports sociaux dans les espaces publics urbains à travers le prisme de la culture et de l'art. Nous aborderons en conclusion la thématique du commun sur un plan plus théorique à travers le concept de « sphère civile publique ».

En lien

www.participation-et-democratie.fr/fr/content/la-recherche-action-cooperative-une-voie-contributive-aux-productions-de-la-societe-civile

Espace public, espace commun : enquête autour des énergies renouvelables

Léa Eynaud

Léa Eynaud a étudié les sciences et politiques de l'environnement à Science Po Paris, Pierre et Marie Curie et à la Freie Universität de Berlin. Son doctorat (Institut Marcel Mauss - CEMS, EHESS), financé par l'ADEME, porte sur les processus urbains de réappropriation des communs à Paris et Berlin. Cette analyse se déploie tout à la fois dans l'arène du savoir et sur le plan de l'action collective, dans les domaines de l'énergie, de la nature en ville et des déchets.

Résumé

La communication portera sur l'articulation entre la notion de communs et la fourniture d'énergie renouvelable (EnR). Si les coopératives d'énergie sont parfois citées en exemple dans la littérature consacrée aux communs, on ne peut que déplorer le manque d'enquêtes scientifiques portant sur les modalités empiriques de cette articulation. En réaction à ce constat, notre contribution prend appui sur un travail d'enquête réalisé auprès d'Enercoop, unique coopérative française de fourniture d'EnR. Dans une démarche pragmatiste notamment inspirée des travaux de Dewey, il s'agira de rendre compte des processus de "mise en commun" de l'énergie tels qu'ils prennent forme et se pensent sur le terrain, du point de vue des acteurs. En quoi les activités pratiques et discursives à l'œuvre au sein de la coopérative participent-elles d'une "mise en commun" de l'électricité ? En particulier, comment ces activités redéfinissent-elles les contours, l'étendue et les modalités d'expérience d'un espace public de l'électricité ? Notre présentation se déclinera en quatre temps. Après une brève introduction théorique relative à la perspective d'enquête, une première partie sera consacrée à la présentation d'Enercoop et de son projet. Matériaux de terrain à l'appui, nous nous pencherons ensuite sur le lien entre énergie et communs, en nous attachant plus particulièrement à l'hypothèse d'un espace public réinventé. A quelles formes de sociabilité et de citoyenneté, à quels espaces de débat et de délibération (avérés ou rêvés) est associée cette "mise en commun" de l'électricité ? Ces pratiques du politique seront abordées en trois temps : sous l'angle de leur diversité, de leur articulation et de l'innovation dont elles sont porteuses, tout d'abord ; au regard des obstacles et des difficultés rencontrées, ensuite ; et dans la manière dont ces blocages sont adressés, enfin. Quant à ce dernier point, notre analyse s'arrêtera sur un exemple précis : l'invocation par les acteurs de la catégorie de « bien commun ». Nous mettrons en évidence la manière dont les acteurs se réapproprient cette notion en situation pour donner sens à leur action. Dans une partie conclusive, nous tracerons enfin des pistes de réflexion quant à l'intérêt heuristique d'une enquête de terrain à la rencontre entre énergie, espace public et commun.

Agriculture de proximité : collectif et agir commun en question

Béatrice Maurines

Socio-anthropologue, maître de conférences à l'Université Lyon 2 et chercheuse au Centre Max Weber, Béatrice Maurines mène ses recherches sur le développement des circuits courts alimentaires dont les modèles organisationnels sont issus de l'économie sociale et solidaire. Ces recherches sont conduites dans la perspective d'une ethnographie multi-située au Nord et au Sud, en lien avec des représentants de la société civile. Leur objectif est de comprendre comment se constituent des collectifs d'acteurs en lien avec des crises ou des causes environnementales, où la question alimentaire devient un objet politique de développement local/global.

Résumé

Quels sont les référencements politiques portés par les individus et les collectifs qui permettent l'agir commun en agriculture de proximité ? Sont ici comparés des cas français et chiliens de circuits courts alimentaires portés par des individus et des collectifs mais aussi par des dispositifs d'action publique. Le bien commun repose sur un long processus qui commence par « faire prendre part », puis « contribuer » et enfin « faire bénéficier ». Cet agir commun permet la constitution de communautés qui ne préexistent pas à l'action en train de se faire ; celles-ci mettent en commun leurs savoirs et leurs compétences pour se créer et se développer dans des méta-réseaux qui rayonnent au plan local et global.

En lien

www.centre-max-weber.fr/Beatrice-Maurines

25images.ish-lyon.cnrs.fr/recherche/laboratoire/cmw?mots=beatrice-maurines

comvit.ish-lyon.cnrs.fr/node/10

Le jardin d'Amaranthes, œuvre d'art et jardin partagé, un espace de quartier devenu symbolique de l'initiative des habitants

Evelyne Bonny

Evelyne Bonny, co-fondatrice de l'association Brin d'Guill' à Lyon, est une habitante du quartier de la Guillotière depuis 20 ans. Elle évolue dans un domaine professionnel artistique et graphique. Elle s'intéresse aux initiatives locales, à la vie de quartier et plus largement aux projets portés par des dynamiques citoyennes qui contribuent à améliorer le lien entre les gens et à encourager la débrouille des petites économies « parallèles », notamment autour des questions de production nourricières et d'écologie.

Résumé

Le jardin d'Amaranthes dont la première partie a été créée en 2003 par l'artiste Emmanuel Louisgrand (Galerie Roger Tator), est une œuvre qui allie art et participation citoyenne. Sa présence redonne du sens à une place "en friche" et pose le symbole d'un futur urbanistique : il sera évolutif et accompagnera les changements du quartier par des agrandissements successifs.

Dans ce même quartier populaire de la Guillotière, l'association Brin d'Guill' mène parallèlement depuis 2004 une expérience citoyenne de quartier : des riverains décident d'investir de leur participation active une partie des délaissés urbains en les rendant publics ; cette initiative à dimension sociale et paysagère correspond à une réelle demande des habitants. Le projet s'appuie sur le pouvoir socialisant d'actions simples : jardinage, transmission de petits savoir-faire ou de gestes éco-citoyens. Les espaces deviennent rapidement des lieux de passages, de fête et de rendez-vous quotidiens. Aussi, depuis 2005, les habitants-jardiniers diffusent dans le quartier végétation et micro-jardins de rues à partir de jardinières creusées à même les trottoirs - projet des Petits Brins Urbains-. Dans un cadre expérimental avec le service des Espaces Verts, ce projet porte une dimension participative ; tout habitant est invité à "adopter" une jardinière, à participer aux actions de plantations ... pour créer son petit jardin sur les chemins de la ville.

Les deux projets, artistique et citoyen, se rencontrent en 2007 lorsque l'association d'habitants reprend la "gestion" du jardin d'Amaranthes en lien avec l'artiste. Onze ans après sa création et dans un quartier refait à neuf, le jardin d'Amaranthes resté présent acquiert une identité symbolique forte. Un nouveau jardin est ouvert à côté, il testera l'aspect nourricier productif en permaculture. Depuis leur création dans ce quartier en transition urbaine, les jardins sont très vite devenus des espaces incubateurs d'idées et de projets, des lieux singuliers d'expérimentations sociales, sortes de laboratoires d'idées autour de l'art, de l'écologie et de l'action citoyenne. Les jardiniers-habitants continuent de porter le rêve et l'expression des petites utopies citoyennes qui ne demandent qu'à exister.

Animation de l'atelier

Eric Charmes

Eric Charmes, chercheur en sciences sociales spécialisé dans les études urbaines, est directeur de recherche à l'ENTPE, au sein de l'UMR EVS-RIVES. Il a notamment travaillé sur les formes de territorialisation locale des citoyens, s'intéressant aux gated communities, et aux petites communes périurbaines. Il a publié à ce propos *La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine* (PUF, 2011). Il est également responsable de la Chaine Unesco « Politiques urbaines et citoyenneté ».

En lien

www.entpe.fr/internet/contenu/departements/ville_environnement/laboratoire_rives/equipe/eric_charmes

ATELIER 4 INITIATIVES BOTTOM-UP ET GOUVERNANCE

Cet atelier interrogera les liens que les acteurs engagés dans les communs développent avec les institutions urbaines et territoriales et leurs effets possibles sur la gestion de l'espace. Dans quelle mesure s'instaure une légitimité de ces actions collectives bottom-up ? Contribuent-elles à modifier la hiérarchie socio-spatiale de la gestion urbaine des territoires et la souveraineté politique ? Donnent-elles lieu à des formes originales de coopération ou de gouvernance partagée ? Qu'en est-il également du droit par lequel s'institue toute souveraineté ? Comment, à travers les communs, se redistribuent règles de propriété et règles d'usage ?

Intervenants

Pierre Thomé

(retraité, explorateur d'idées dans la recherche-action, Francheville)

Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) et gouvernance des communs

Frédéric Wallet

(chercheur en économie, UMR SADAPT, INRA Agroparistech, Univ. Paris Saclay)

**Biens communs et relations de proximités :
quels enjeux pour la gouvernance des territoires ?**

Extraits du film scientifique "Home & some millions \$"

(Yann Maury, Jean-Pierre Cey, CHAIRECOOP)

Récit d'expérience

Sylviane Gosteli

(Association Ecoquartier Lausanne)

La gouvernance, outil d'intégration ?

Animation de l'atelier

Alain Mille

(professeur émérite, LIRIS - UMR 5205, Université Lyon1,
Festival "Le temps des communs" - Collectif Lyon Rhône Alpes)

Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) et gouvernance des communs

Pierre Thomé

Explorateur d'idées, Pierre Thomé pratique la recherche-action avec pour principal objet l'impact des utopies dans l'économie sociale et solidaire. Auteur de *Créateurs d'utopies. Démocratie, autogestion, économie sociale et solidaire* (éd. Yves Michel, Gap, 2012), il a aussi contribué à plusieurs ouvrages collectifs : *Des utopies réalisables* (A. Type éditions, Genève, 2013), *Figures de l'utopie, hier et aujourd'hui* (Presses Universitaires de Rennes, 2014)

Résumé

Bon nombre de citoyens s'interrogent sur la manière dont les ressources naturelles les plus vitales sont gouvernées, avec le sentiment d'en être en grande partie dépossédés. Alors ils alertent et s'organisent collectivement pour que ces ressources soient considérées comme biens communs et (ou) biens publics, déjà sur le territoire sur laquelle ils vivent. Multiples, certaines de ces actions débouchent sur une reconnaissance locale d'un bien commun (pâturage, forêt, eau, énergie renouvelable, habitat coopératif...), ce qui peut amener des citoyens à s'organiser collectivement pour instituer le ou les communs favorables à une gouvernance commune d'un bien commun. Cette construction sociale issue de l'action collective prend souvent la forme juridique d'une association ou d'une coopérative. Il se peut aussi que cette gouvernance ne puisse être totalement autonome et que, pour différentes raisons (administratives, financières...), des collectifs citoyens soient amenés à mettre en place des partenariats avec des acteurs du public ou du privé.

Ainsi, autour de la même table peuvent se retrouver des acteurs fort différents, statutairement (salariés, bénévoles, représentants d'administrations, élus, chef d'entreprise, etc.) mais aussi du fait d'objectifs qui ne sont pas nécessairement et a priori convergents. Je fais cependant l'hypothèse que ces acteurs, certes présents pour défendre leurs intérêts, sont aussi réunis pour la recherche collective de la production commune d'un service ou d'un bien de consommation, et qu'ils doivent donc arriver à se mettre d'accord (entre gens qui ne pensent pas nécessairement la même chose tout en se reconnaissant capables de gouverner ensemble une entreprise). La réponse institutionnelle et statutaire à cette problématique pourrait bien être le modèle de la Société Coopérative 'Intérêt Collectif' (loi 17/7/2001), qui permet d'associer autour du même projet des acteurs multiples : salariés, producteurs, bénévoles, usagers, collectivités publiques, entreprises, associations,

En lien

genepi.blog.lemonde.fr

blogs.mediapart.fr/blog/p-thome

Biens communs et relations de proximités : quels enjeux pour la gouvernance des territoires ?

Frédéric Wallet

Docteur et chercheur en économie régionale (UMR SADAPT, INRA Agroparistech), Frédéric Wallet assure notamment l'animation nationale des programmes Pour et Sur le Développement Régional (PSDR) à l'INRA. Ses travaux portent sur l'analyse de l'influence des dispositifs institutionnels sur les processus de développement régional. Privilégiant une approche par les dynamiques de proximités, il s'intéresse plus précisément aux questions d'innovation dans les processus de gouvernance au sein des espaces ruraux et périurbains.

Résumé

On constate une recrudescence de séminaires et d'évènements organisés *par* et *pour* les parties prenantes autour de la notion de territoire comme bien commun en faveur du développement durable. L'usage de ce concept semble permettre de regrouper un certain nombre de questions d'actualité mobilisant des groupes locaux : transition énergétique, développement urbain, gestion des ressources naturelles ou des lieux publics, développement de l'économie circulaire, écosystèmes urbains, etc. L'utilisation de ce concept interroge les façons dont le développement territorial doit être considéré de nos jours. Les processus associés aux biens communs semblent être très similaires à ceux décrits dans la littérature sur les modèles territoriaux d'innovation ou la création et le développement des ressources locales. Dimensions économiques et compétitivité (création de connaissances, ressources productives, etc.) sont désormais combinées à des aspects a priori plutôt liés aux enjeux sociétaux qu'attachés à un cadre strictement économique (amélioration du bien-être et qualité de la vie), mais dont la prise en compte est de plus en plus explicite dans les stratégies de développement, y compris par l'utilisation croissante d'outils qui tentent d'évaluer la valeur économique d'éléments tels que la biodiversité ou des paysages. Dans ces conditions, quelle est la valeur ajoutée de la notion de territoire comme un bien commun ? Comment se mobilise le territoire, ses ressources, ses parties prenantes ? Cette contribution propose de revenir sur la notion de bien commun et en particulier d'identifier les opportunités et importunités qu'elle révèle en matière de gouvernance territoriale. En reconsidérant le rôle des dynamiques de proximité dans la construction des biens communs territoriaux et les processus de gouvernance, elle vise à apporter un nouvel éclairage sur les enjeux actuels dans le domaine du développement territorial. (Contribution préparée avec Leila Kebir, enseignant-chercheur en économie à l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris).

En lien

www.psd.fr

"Home & some millions \$"

Extraits du film scientifique "Home & some millions \$" (Yann Maury, Jean-Pierre Cey, CHAIRECOOP)

Résumé

« A partir de 2007, les banques d'affaires américaines distillent le poison des "subprimes" et autres fonds spéculatifs toxiques dits "hedge funds". En réponse et au terme d'une période d'oubli de plus de cinquante ans, la société civile américaine réinvente l'antidote et revisite la vieille idée de la coopération sociale, venue de la Grande Bretagne à la fin du XIXe siècle, sous l'appellation de Community Land Trusts. Littéralement, "communauté", "sol", "confiance"... ou fiducies foncières communautaires. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Les Fiducies CLT sont des organisations non spéculatives qui utilisent à la fois des fonds privés et publics, afin de proposer des opportunités de logements abordables à des ménages à faibles revenus.

Visites guidées à "Cooper Square CLT", au cœur du quartier "Lower East Side", lieu historique de l'immigration populaire et de la contestation politique radicale, à New York et à Burlington, lieu de villégiature de l'Etat du Vermont. »

En lien

Bande annonce : www.youtube.com/watch?v=F6B6bttioSU

Entretien avec Richard : www.youtube.com/watch?v=a2EWuZmi-B4

La gouvernance, outil d'intégration ?

Sylviane Gosteli

Ayant fraîchement emménagé dans un quartier nouvellement construit, Sylviane Gosteli n'a pas aimé ce lieu de vie. Alors qu'il répondait aux critères qu'elle s'était fixés, elle a essayé d'identifier les raisons de ce malaise, et même consacré un mémoire à ce sujet. Plus tard, elle a rejoint l'Association Ecoquartier afin de promouvoir le droit à l'habitant de s'exprimer, de choisir et de se réapproprier ses lieux de vie.

Résumé

En matière de planification et de construction, les normes techniques sont pléthoriques, alors que créer un lieu de vie assurant la mixité (qu'elle soit sociale, intergénérationnelle et/ou fonctionnelle), permettant de se rencontrer et de décider ensemble des choix touchant à ce lieu, relève de la gageure. La charte peut-elle alors s'avérer un complément essentiel aux planifications ?

Comment penser une gouvernance permettant de prendre en compte des critères intégrant la complexité liée à la cohésion sociale ? Une gouvernance laissant émerger une vision partagée pour un lieu de vie accueillant et animé, où l'habitant "consommateur peu avisé", "locataire dans la ville" devient "acteur dans son lieu de vie" ? Une gouvernance fondant la durabilité du quartier sur l'adhésion de tous les acteurs concernés ?

De quelle manière intégrer des critères permettant d'assurer la présence d'une diversité de promoteurs/constructeurs, de typologies de logements, ainsi que la disponibilité de surfaces pour des activités sociales/culturelles/sportives même peu ou pas rentables et la possibilité d'une gestion d'espaces partagés par les habitants ou le voisinage ?

Par quel mécanisme cofinancer certaines activités ?

Ces réflexions sont issues de la publication "Vivons Ensemble. De la charte à la gouvernance de quartier. Outil d'aide à l'élaboration d'une charte d'écoquartier".

En lien

www.ecoquartier.ch/

www.ecoquartier.ch/publications

Animation de l'atelier

Alain Mille

Alain Mille est professeur d'informatique et chercheur en Intelligence Artificielle (LIRIS - UMR 5205). Président de la conférence mondiale du web (www2012) à Lyon, il participe à l'organisation de la conférence annuelle BLEND WEB MIX à Lyon. Spécialisé dans la construction de connaissances à partir de l'expérience, il s'intéresse particulièrement à l'appropriation de l'expérience médiée dans les environnements informatiques par leurs auteurs (traces réflexives). Il est également membre du Collectif Lyon Rhône-Alpes pour le Festival "Le temps des communs".

En lien

liris.cnrs.fr/alain.mille

SYNTHÈSE DES ATELIERS ET DÉBAT CONCLUSIF

Témoignage atelier 1 - L'espace des communs au travail

Pascal Nicolas - Le Strat (sociologue, Laboratoire Experice, Université Paris 8)

Professeur en sciences de l'éducation, les recherches de Pascal Nicolas - Le Strat concernent : les micropolitiques de création ou de résistance ; les formes d'expérimentation politiques, artistiques ou sociales ; le travail du commun (agir le commun/agir en commun). Il poursuit une réflexion épistémopolitique sur la recherche de plein air (recherche-action, recherche collaborative, recherche en situation d'expérimentation...). Il co-anime le réseau des Fabriques de sociologie.

En lien

Site personnel : www.le-commun.fr

Site collectif de recherche : www.fabriquesdesociologie.net

Témoignage atelier 2 - Le territoire comme ressource ?

Pascal Amphoux (architecte et géographe, Cresson-UMR Ambiances, ENSA Nantes)

Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, Pascal Amphoux est chercheur au Centre de Recherches sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain (CRESSON, Ecole d'Architecture de Grenoble, UMR CNRS "Ambiances architecturales et urbaines"). Il a également une activité indépendante de praticien et de consultant sur de nombreux projets architecturaux, urbains et/ou environnementaux (Bureau CONTREPOINT, Projets urbains, Lausanne). Membre du conseil scientifique European Europe, expert auprès de diverses institutions suisses, françaises ou européennes, il est l'auteur de nombreux ouvrages et publications scientifiques portant notamment sur l'environnement sonore et urbain, et de façon plus spécifique, sur les rapports entre la pratique du projet, l'esthétique paysagère et les méthodes des sciences sociales,

En lien

www.cresson.archi.fr

utopiesmetropolitaines.org

Témoignage atelier 3 – Espace public, civilité, citoyenneté

Catherine Neveu (anthropologue, IIAC - TRAM, EHESS – CNRS)

Catherine Neveu est directrice de recherche au CNRS. Ses travaux s'inscrivent principalement dans l'élaboration, tant en termes conceptuels qu'empiriques, d'une anthropologie de la citoyenneté. Après avoir exploré les questions de nationalité et de citoyenneté à partir du cas britannique, elle a mené plusieurs recherches en France sur la « participation des habitants ». Ses travaux actuels portent sur les processus de politisation et d'émancipation dans les Centres sociaux.

En lien

www.iiac.cnrs.fr/tram/article1.html

Témoignage atelier 4 – Initiatives bottom-up et gouvernance

Violaine Hacker (docteure en droit, consultante en politique publique, Common Good Forum)

Violaine Hacker est docteur en droit public et titulaire d'un master en sciences politiques (sociologie et philosophie politique). Consultante en politique publique spécialisée sur le droit souple (soft law), elle dispose d'expériences quant à l'autorégulation au sein d'organismes publics (Commission européenne, Afnor, ISO), aux labels privés (Fédérations, secteur Santé) et aux chartes sociales globales-locales.

En lien

www.commongoodforum.eu

dwof-france.strikingly.com

NOTES PERSONNELLES

NOTES PERSONNELLES

NOTES PERSONNELLES

LIEU DE LA MANIFESTATION

Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)

3, rue Maurice Audin

69512 Vaulx-en-Velin

ACCES

En transports en commun

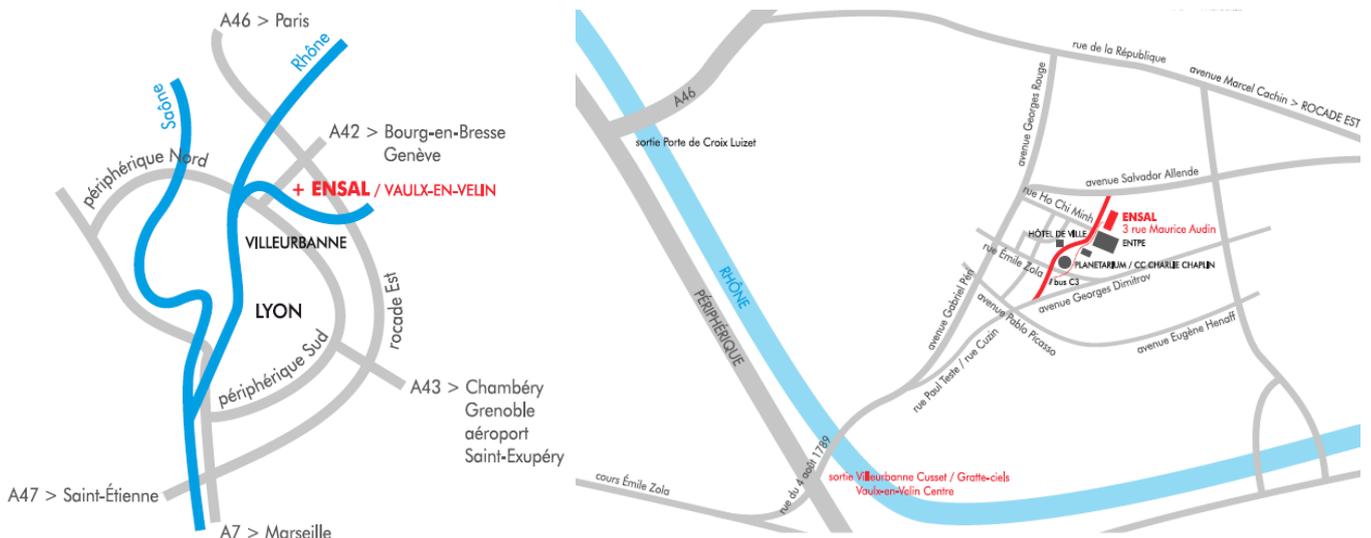
Depuis le centre de Lyon :

Métro ligne A, direction *Vaulx-en-Velin la Soie*, arrêt *Laurent Bonnevey*, puis Bus C3 (direction *La Grappinière*) ou C8 (direction *Vaulx-en-Velin résistance*), arrêt *Hôtel de ville - campus*.

Depuis l'aéroport Lyon Saint Exupéry :

Navette RhôneExpress (15 euros), direction Lyon Part Dieu, arrêt Vaulx-en-Velin, puis bus (voir correspondances bus selon horaires sur : www.tcl.fr, rubrique "itinéraires").

Par la route



CONTACTS

claire.brossaud@lyon.archi.fr, sandra.fiori@lyon.archi.fr, morgane.lyon@tempsdescommuns.org

PARTENAIRES



ORGANISATION

Programmation et coordination scientifique :

Claire Brossaud (Festival "Le temps des communs", EVS-LAURE),
Sandra Fiori (ENSAL, EVS-LAURE)

Relations partenariats :

Sylvain Guillot (ville de Vaux-en-Valin), Isabelle di Raimondo (Labex IMU), Lydia Coudroy de Lille (EVS), Mohammed Mechkar (ESSSE), Patricia Lamy (Fête de la science, Université de Lyon), Sylviane André (MJC Montplaisir)

Organisation du forum :

Morgane Besselièvre (Temps des communs), Céline Vaillant (ENSAL)

Développement site web et supports de communication :

Adèle Boyard et Charlène Martel (Temps des communs)

Diffusion :

Véronique Péguy et Anne-Sophie Pignol (ENSAL)

Gestion financière :

Jean-François Agier, Marc Baratin, Caroline Lacan et Élodie Rabeson (ENSAL),
Patrick Gimenez (RIVES-ENTPE), Véronique Lenoir (Labex IMU), Séverine Morin (UMR
EVS), Anne Guignard (MJC Montplaisir), Claire Bleton Martin (ESSSE)

Logistique :

Mouad Adib, Hadji Madi Abdou et François Bailly-Maitre (ENSAL)

Moyens techniques et numériques :

Jacques Delaye (ENSAL) et Cécile Regnault (ENSAL, EVS-LAURE)

Reprographie : Frédéric Gilet (ENSAL)

Prises de vues : Bernadette Forest (ENSAL)

Accueil du public :

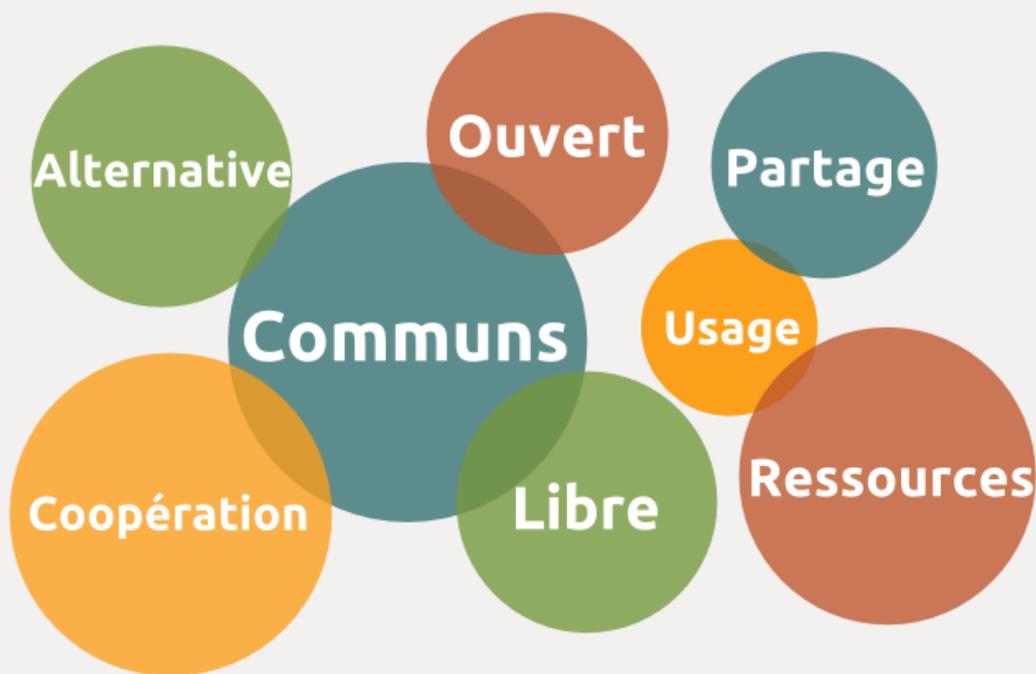
Morgane Besselièvre, Adèle Boyard et Monique Leroux (Temps des communs), Caroline Lacan et Anne-Sophie Pignol (ENSAL), Lise Serra (ENSAL, EVS-LAURE), service Fête et Cérémonies (ville de Vaux-en-Valin)

Logiciel libre, habitat partagé, coopérative économique, science participative, monnaie locale, fablab citoyen, etc.



Un festival pour créer et faire connaître les communs

Du 5 au 18 octobre 2015



Repérez et créez des initiatives pour le festival "Le temps des communs" 2015

En francophonie : <http://tempsdescommuns.org>

A Lyon et en Rhône-Alpes : <http://lyon.tempsdescommuns.org>



Rhône-Alpes

PLOSS-RA

MJC



contact.lyon@tempsdescommuns.org

04 72 78 35 93